Envoyé en préfecture le 14/11/2022 Reçu en préfecture le 14/11/2022

Affiché le 15/11/2022

ID: 035-213500994-20221107-DCM\_07112022\_12-DE

#### République Française

# Commune de Domloup Département d'Ille et Vilaine, Canton de Châteaugiron

# Conseil municipal

## Séance du lundi 7 novembre 2022

### Extrait du registre des délibérations

Le lundi sept novembre deux mille vingt-deux, à vingt heures, le Conseil municipal de la Commune de DOMLOUP, régulièrement convoqué le vingt-huit octobre 2022, s'est réuni en séance publique à la mairie de DOMLOUP.

Étaient présents: M.M. Jacky LECHÂBLE, Sylviane GUILLOT, Sébastien CHANCEREL, Katell BEUCHER, Daniel PRODHOMME, Géraldine HARNOIS-MARTIN, Jean-Marc DESHOMMES, Isabelle LHOMME, Michel MERCIER, Sandrine BOUCARD, Bernard BOUFFART, Jérôme CHOPIN, Laurent CLISSON, Gérard DOMINÉ, Goulven DONNIOU, David EGASSE, Marie-Anne EON, Sylvie FILATRE, Sandrine LELIÈVRE, Yves LE GALL, Sunita LE ROUX, Léna MONNIER, Elodie RAYMOND, Viviane SAINT-DENIS

Absents(tes) excusée(s): M.M Kevin DOFAL, Catherine GUIBERT (pouvoir à Sylvie FILATRE), Christophe LAINÉ.

Monsieur Jérôme CHOPIN est élu secrétaire de séance. Le Maire préside la séance et présente ce qui suit.

# 2022-07/11-12 RH/Tableau des effectifs/Service Administratif/ Création d'un poste à temps complet au grade de rédacteur territorial

Il est proposé au conseil de créer un poste à temps complet au grade de « Rédacteur territorial » au sein du service administratif à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2022. Il s'agit du poste d'accueil de la mairie, dont les missions initiales d'accueil/état-civil/secrétariat des élus, seraient élargies au secrétariat du DGS (notamment lié au conseil municipal) et à la responsabilité de l'archivage communal.

#### Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal

- ✓ **Approuve** la création d'un poste à temps complet au grade de « Rédacteur territorial » au sein du « service administratif » à compter du 1er décembre 2022.
- ✓ Modifie le tableau des effectifs de la façon suivante :

	Création de poste
Filière administrative	1 poste au grade de Rédacteur territorial

- ✓ Décide d'inscrire au budget les crédits correspondants
- ✓ Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document se rapportant à cet objet.

Fait lesdits jour mois et an Pour extrait certifié conforme Le Maire, Jacky LECHÂBLE

